

CASANOVA ENTREPRENEUR

DE GIOVANNI GIACOMO CASANOVA

PRÉSENTÉ PAR JEAN-LOUIS PEAUCELLE

Professeur - IAE Paris



D.R.

Giovanni Giacomo Casanova reste dans nos mémoires pour ses entreprises amoureuses. Né à Venise en 1725, il n'a cessé de parcourir l'Europe pour fuir ses créanciers et les actions de la justice.

Ayant connu les Plombs de Venise, il craignait par-dessus tout la prison. Il arrive à Paris en 1750, puis il revient en 1757.

Il a besoin d'argent, de beaucoup d'argent.

À Paris, il vit d'abord de ses talents en sciences occultes.

Puis, il exécute des missions financières en Hollande pour le compte de Choiseul, le ministre le plus puissant. Surtout, il conseille le gouvernement sur la création de la loterie royale, destinée à financer la construction de l'École Militaire. Il obtient la concession d'un bureau de vente des billets.

Il en tire des revenus réguliers. Il conçoit alors l'idée de gagner davantage en devenant industriel. Ce sera un échec et il devra quitter Paris en septembre 1759. Casanova est un homme de coups.

Sont-ils gagnés, il en combine d'autres. Sont-ils perdus, il s'enfuit.

On a extrait de ses mémoires, écrites en français, ce qui concerne cette aventure industrielle dans le Paris de 1759. Nous sommes au milieu de la guerre de Sept ans avec l'Angleterre, année charnière où les Anglais accumulent les succès militaires (prise de la Guadeloupe et de la ville de Québec, notamment). Casanova investit dans une société par actions avec un « homme à projet ». Il partage ensuite le capital avec le sieur Garnier.

Un vol du stock et voilà la faillite, les menaces de procès, la prison, le départ pour la Hollande. Casanova ne reverra plus Paris où il s'était tant plu.

Enchanté de cette vie, et dans la nécessité de 100 000 £ de rente pour la soutenir, je pensais souvent aux moyens de la rendre durable. Un homme à projets me parut envoyé du ciel pour me faire un revenu même au-dessus de mes désirs. Il me parla des gains exorbitants des manufactures en étoffes de soie et de celui que pourrait faire un homme qui, possédant des fonds, aurait le courage d'entreprendre une fabrique d'étoffes de soie peintes.

Il me fit voir que les soies étant parfaites, les couleurs fines et nos dessinateurs supérieurs à ceux de toute l'Asie, on pourrait gagner un trésor. Il m'a convaincu que, faisant payer les étoffes un tiers moins que celles que l'on faisait venir de la Chine, et étant même plus belles, toute l'Europe les préférerait et que, tout de même, malgré le bon marché, l'entrepreneur gagnerait le cent pour cent.

Il finit de me mettre en curiosité, quand il me dit qu'il était lui-même dessinateur et peintre et qu'il était prêt à me faire valoir quelques échantillons, fruits de son talent. Je lui ai dit de venir dîner chez moi, avec ses échantillons, le jour suivant et que nous parlerions de cette affaire quand je les aurais vus. Il vint, j'ai tout vu et j'en fus étonné.

Ce qui me séduisit fut le dessin et la beauté des couleurs, dont il avait le secret, et qui résisteraient à la pluie. La beauté des feuillages d'argent et d'or surpassait celle qu'on admirait sur les étoffes, les ouvrières que je prendrais et payerais à journée n'auraient autre chose à faire qu'à les colorer comme on les instruirait et qu'elles donneraient autant de pièces que je voudrais en proportion de leur nombre.

L'idée de devenir chef d'une manufacture me plut. Je me félicitais de devenir riche par un moyen qui me rendait recommandable à l'État. J'ai cependant décidé de ne rien faire sans avoir auparavant vu bien clair, bien examiné recette et dépense et avoir pris à mes gages ou m'avoir assuré des personnes sûres sur lesquelles j'aurais pu compter, mon emploi ne devant consister qu'à me faire rendre compte et à observer si chacun faisait son devoir.

J'ai engagé mon homme à venir demeurer chez moi sept à huit jours. J'ai voulu qu'il dessine et qu'il peigne sous mes yeux sur des étoffes de toutes les couleurs. Il s'en acquitta avec célérité et il me laissa tout ce qu'il avait fait, me disant que, pour ce qui regardait la consistance des couleurs, je pouvais mettre les pièces qu'il avait peintes à toutes les épreuves. J'ai porté ces échantillons dans mes poches cinq à six jours et j'ai vu enchantées de leur beauté et de mon projet toutes mes bonnes connaissances. J'ai décidé d'établir la manufacture et, à cette fin, j'ai consulté mon homme qui devait en être le directeur.

Déterminé à louer une maison dans l'enceinte du Temple, je me suis présenté à M. le prince de Conti, qui, après avoir beaucoup applaudi à

mon entreprise, me promit sa protection et toutes les franchises que je pouvais désirer. Dans la maison que j'ai choisie, et dont le loyer ne me coûtait que mille écus par an, j'avais une grande salle dans laquelle devaient travailler toutes mes ouvrières, chacune à son métier particulier.

J'ai destiné une autre grande chambre à me servir de magasin et plusieurs autres appartements à tous les étages pour y loger les principaux employés et moi-même aussi, quand l'envie de demeurer là me prendrait.

J'ai divisé mon entreprise en trente sous (1), dont j'en ai accordé cinq à mon peintre et dessinateur qui devait en être le directeur, gardant pour moi les autres vingt-cinq pour en céder à des associés qui déboursaient les fonds proportionnellement. J'ai donné un sou à un médecin qui me donna caution pour l'emploi de garde magasin, qui vint loger dans l'hôtel avec toute sa famille, et j'ai pris à mes gages quatre laquais, deux servantes et un portier. J'ai aussi dû accorder un autre sou à un teneur de livre qui me pourvut de deux scribes, et qui vint aussi se loger dans l'hôtel. J'ai fait tout cela en moins de trois semaines, faisant travailler plusieurs menuisiers pour les armoires dans le magasin et pour vingt métiers dans la grande salle. J'ai laissé le soin au directeur de trouver vingt filles destinées à peindre que je devais payer tous les samedis et j'ai mis au magasin deux à trois cents pièces de fort taffetas, de gros de tour de camelot blanc, jaune, vert pour y peindre dessus les dessins, dont je me suis réservé le choix. Je payais tout argent comptant.

Par un calcul en gros fait avec mon directeur, ne comptant le commencement du débit (2) qu'au bout d'un an, j'avais besoin de 100 000 £ qui ne me manquaient pas. En tout cas, j'aurais pu vendre des sous à 20 000 £, mais j'espérais de ne jamais me trouver dans la nécessité d'en vendre, car je visais à 200 000 £ de rente. Je voyais bien que cette entreprise allait me ruiner, si le débit me manquait ; Mais comment pouvais-je avoir cette crainte voyant la beauté de mes étoffes et entendant tout le monde me dire que je ne devais pas les donner à si bon marché ? J'ai déboursé, en moins d'un mois, pour monter cette maison, environ 60 000 £ et je m'étais obligé à une dépense de 1 200 £ par semaine.

Ce qui me plut beaucoup, et qui devait plutôt me faire trembler, fut le spectacle de vingt filles toutes âgées de dix-huit à vingt-cinq ans, toutes à l'air modeste, et plus que la moitié passablement jolies, attentives aux instructions du peintre dans leur nouveau travail. Les plus chères ne me coûtaient que vingt-quatre sous par jour et elles étaient toutes en réputation de sages, choisies par la femme du directeur qui était dévote et à

(1) Parts d'une société commerciale, le mot désigne aussi la vingtième partie de la livre (sol).

(2) Le volume des ventes.

LES MONNAIES DU XVIII^e SIÈCLE À PARIS

La livre Tournai (£)
L'écu vaut trois livres.
Le salaire ouvrier varie entre 50 et 250 livres par an.
Le salaire du ministre Choiseul s'élève à 100 000 £ par an.

laquelle j'ai accordé cette satisfaction avec un très grand plaisir, sûr de la faire devenir ma complaisante dans le cas que l'envie me vînt de m'emparer de quelqu'une.

La vie que je menais était celle d'un heureux ; mais je ne l'étais pas. La grande dépense que je faisais me faisait prévoir des désagréments.

Ma manufacture m'aurait mis en état de la soutenir, si le débit ne m'eût manqué à cause de la guerre. J'avais dans mon magasin quatre cents pièces d'étoffes peintes et il n'y avait pas apparence de les vendre avant la paix, et cette paix tant désirée ne se faisant pas, je devais faire le point.

Je dépensais beaucoup. Je devenais curieux de toutes mes ouvrières dans lesquelles je trouvais du mérite et, n'ayant pas la patience de me les procurer à bon marché, c'était à elles à me faire payer cher ma curiosité. L'exemple de la première suffit à toutes pour prétendre maison et meubles, d'abord qu'elles s'apercevaient de m'avoir inspiré des désirs. Mon caprice ne durait souvent que trois jours et la nouvelle substituée me semblait toujours plus digne de moi que celle qui l'avait précédée.

Au commencement du mois de novembre, un officier d'économie de la cour du duc d'Elbeuf vint à ma manufacture avec sa fille pour lui acheter un habit pour le jour de ses noces. La charmante figure de cette fille m'éblouit. Elle choisit une pièce de satin très brillante et je voyais le contentement son âme et sa satisfaction quand elle vit son père content du prix ; mais je n'ai pas pu résister à la peine que me fit sa tristesse quand elle entendit le commis écrivain dire à son père qu'il devait acheter toute la pièce.

C'était une loi dans mon magasin, on ne pouvait vendre que toute la pièce. Je suis allé dans mon cabinet pour ne pas me voir forcé à faire une exception à cette loi ; et rien ne serait arrivé si la fille n'eût prié le directeur de la conduire où j'étais. Elle entra avec les yeux gros de larmes me disant de but en blanc que j'étais riche, et que je pouvais acheter moi-même toute la pièce, lui cédant les aunes qui lui étaient nécessaires pour sa robe.

J'ai observé son père qui avait l'air de me prier de pardonner à la hardiesse de sa fille que cette démarche déclarait encore enfant. Je lui ai dit que j'aimais la franchise et j'ai d'abord ordonné

qu'on lui coupe ce qu'il lui fallait pour sa robe. Elle finit alors de m'ensorceler en venant m'embrasser, tandis que son père, trouvant cela fort plaisant, se pâma de rire. Après avoir payé ce que l'étoffe coûtait, il m'invita à la noce.

Au commencement de novembre j'ai vendu dix sous de ma fabrique au sieur Garnier de la rue du Mail, pour 50 000 £, lui cédant le tiers des étoffes peintes qui se trouvaient dans mon magasin et acceptant un contrôleur, mis par lui et payé par la société. Trois jours après avoir signé à ce contrat, j'ai reçu de l'argent ; mais le médecin, garde magasin, le vida et partit ; vol inconcevable à moins qu'il ne fût d'intelligence avec le peintre. Pour me rendre ce coup plus sensible, Garnier me somma par acte de justice de lui rendre les 50 000 £. Je lui ai répondu que je ne lui devais rien puisque son contrôleur était déjà installé ; le malheur donc devait tomber en proportion sur tous les associés.

On me conseilla de plaider. Garnier commença par déclarer nul le contrat, me faisant même soupçonner de fraude. La caution du médecin ne se trouva plus. Elle était d'un marchand qui venait de faire banqueroute. Garnier fit séquestrer tout ce qu'il y avait dans l'hôtel de manufacture et, dans les mains du roi de beurre (3), mes chevaux et mes voitures.

Au milieu de tant de désagréments j'ai congédié les ouvrières et tous les employés et domestiques que j'avais à ma manufacture. Le seul peintre resta dans la maison, ne pouvant se plaindre de rien, puisqu'il avait eu toujours soin de se payer de sa portion dans les ventes des étoffes. Mon procureur était honnête homme, mais mon avocat qui m'assurait tous les jours que mon procès était imperdable, était un fourbe. Dans le cours de la procédure, Garnier m'envoya un maudit exploit qui me condamnait à payer et que j'ai d'abord porté à l'avocat, qui m'assura de noter appellation dans le même jour, et qui n'en fit rien, s'appropriant ainsi tous les frais que j'ai payés pour me réaldir (4). On m'a soufflé les deux autres assignations d'ordre et, sans que je le sache, on m'a décrété de prise de corps par défaut de comparaître. On m'a arrêté à huit heures du matin dans la rue Saint-Denis dans mon propre équipage, le chef des sbires s'étant assis près du cocher l'obligea à me conduire à Fort-l'Evêque.

D'abord que j'y fus, le greffier me dit que, payant 50 000 £ ou étant cautionné, je pourrais d'abord retourner chez moi ; mais n'ayant ni la somme, ni la caution prête, je suis resté en prison. Quand j'ai dit au greffier que je n'avais reçu qu'une seule assignation, il me dit que cela n'arrivait que

(3) « *Roi de beurre* » : aucune édition ne donne le sens de cette expression. Les dictionnaires l'ignorent aussi. Peut être s'agit-il d'une mauvaise interprétation du manuscrit. Est-ce une confusion avec « *Roi de France* » ?

(4) Du vénitien « *realdire* » : se remettre en possession.

COMMENTAIRES DES EXPERTS

Le conseiller en marketing :

Vos proches ne constituent nullement un échantillon représentatif pour une étude de marché.

Le stratège :

Le business plan prévoit une marge de 50 %, mais il oublie les frais commerciaux et les marchandises invendables.

Le conjoncturiste :

Les revers militaires ont cassé la confiance du marché parisien.

Le juriste :

Il faut vérifier les garanties offertes par les personnes en qui vous placez votre confiance.

L'historien :

Les commerçants habitaient en général dans les bâtiments de leurs entrepôts ou à proximité, pour prévenir les vols.

Le conseiller en ressources humaines :

Le harcèlement sexuel diminue la motivation au travail et détruit l'esprit d'équipe. Les jalousies sont des causes de conflits.

Le valet de Casanova :

C'est une arnaque contre mon maître.

trop souvent, mais que c'était difficile à prouver. J'ai demandé dans la chambre où on me mit tout le nécessaire pour écrire, et j'ai averti mon avocat et mon procureur et, ensuite, tous mes amis. Le procureur vint d'abord ; mais l'avocat ne fit que m'écrire, m'assurant qu'il avait fait noter l'appellation et que mon arrestation étant, par conséquent, illégale, je pourrais la faire coûter cher à ma partie adverse, ayant cependant patience quelques jours et le laissant agir.

J'étais fort fâché de me voir là-dedans, car cela devrait me discréditer dans tout Paris, outre que l'incommodité de la prison me désolait. Ayant 30 000 £ tout prêts et des bijoux pour 60 000 £, j'aurais pu déposer le paiement et sortir d'abord, mais je ne pouvais pas m'y résoudre.

Dans le moment que nous discutons la matière, le concierge de la prison vint me dire que j'étais libre et qu'une dame m'attendait à la porte dans son équipage. C'était midi. J'ai passé là-dedans quatre heures fort désagréables.

Mon emprisonnement, quoique de peu d'heures, me dégoûta de Paris et me fit concevoir une haine invincible contre tous les procès, que je conserve encore. Je me voyais engagé dans deux, un contre Garnier, l'autre, au criminel, contre l'avocat. Le chagrin me rongait l'âme toutes les fois que je devais aller solliciter, dépenser mon argent chez des avocats et perdre mon temps, qui ne me semblait bien employé qu'à me procurer des plaisirs. Dans cet état violent, je me suis déterminé à me faire un état solide propre à me faire jouir d'une paix parfaite. J'ai décidé de quitter tout. ●

« J'ai fait tout cela en moins de trois semaines, faisant travailler plusieurs menuisiers pour les armoires dans le magasin et pour vingt métiers dans la grande salle. »

